

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Dinan
Commune de Languédias

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANGUEDIAS
SEANCE DU MERCREDI 04 JUILLET 2018

.....

L'an deux mil dix-huit, le quatre juillet, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jérémy DAUPHIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10, Présents : 06, Votants : 06

Date de convocation et d'affichage : 26 Juin 2018

Etaient présents : Jérémy DAUPHIN, Jean-Yves NEDELLEC, Anne JEHANNO, Marina DEROUILLAC, Graziella WERNER, Hélène DANIEL.

Etaient Absents : Kerry WALLACE, Jérôme THOMAS, Amans GAUSSEL, Christian GICQUEL

A été élue secrétaire de séance : Hélène DANIEL

Adoption du procès-verbal de la précédente

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal de la réunion précédente et demande si un complément ou des modifications doivent être apportés.

Le procès-verbal est adopté

Objet : Redynamisation du centre bourg, Phase 2
Présentation nouvelle esquisse

M. le Maire, accompagné de M. Julien FILOCHE de l'ADAC présente l'esquisse mise à jour par le cabinet AGPU, Maître d'œuvre, prenant en compte les différentes remarques formulées lors de la précédente réunion de conseil.

Après avoir pris connaissance de tous les éléments, le conseil :

- Souhaite apporter une modification au plan au niveau du carrefour de la RD 89 et de la rue du lotissement.
- Ne souhaite pas toucher aux aménagements qui ont été faits récemment.
- Demande si l'implantation d'une écluse à la place du dos d'âne à l'arrière de l'église a été étudiée.
- Souhaite connaître les différents matériaux qui seront proposés.

Redynamisation du centre bourg, Réunion publique du 18 Juillet

M. le Maire rappelle qu'il a été décidé d'organiser une réunion publique afin de présenter l'état d'avancée du projet global ainsi que les travaux réalisés par le bureau AGPU concernant les premières esquisses de la poursuite de l'aménagement du centre bourg.

Il donne lecture du courrier qu'il a rédigé et demande l'avis de chacun.

Le conseil valide l'invitation qui sera transmise à chaque foyer accompagnée d'un plan et d'une photo. Seront également joints, l'invitation à l'inauguration de la phase 1 qui doit avoir lieu le samedi 15 septembre à 10 h 30 Place de l'église et le flyer concernant la fête des associations communales prévue le samedi 1^{er} septembre 2018.

Circulation sur la RD 89

Mme JEHANNO et Mme DANIEL signalent :

- les incivilités routières fréquemment commises au niveau du village de la vieuville ou quatre familles avec des enfants y vivent et où des aménagements de sécurité ont été installés en 2016 (un dos d'âne et une zone 30).
- Que les habitants de ce village demandent que des solutions soient apportées.

L'ordre du jour étant clos, aucune autre question diverse abordée,
La séance est levée à 21 h 05.
Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jérémy DAUPHIN

Adoption du procès-verbal de la précédente
Objet : Redynamisation du centre bourg, Phase 2
Présentation nouvelle esquisse
Redynamisation du centre bourg, Réunion publique du 18 Juillet
Circulation sur la RD 89

SIGNATURES

Jean-Yves NEDELLEC 1 ^{er} Adjoint	Graziella WERNER 2 ^{ème} Adjointe	Christian GICQUEL 3 ^{ème} Adjoint	Anne JEHANNO
Marina DEROUILLAC	Jérôme THOMAS	Hélène DANIEL	Kerry SHEPPARD
Amand GAUSSEL			